



Telepoint  
tele7.interieur.gouv.fr



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR

# CONDUIRE

## CONSULTATION DU NOMBRE DE POINTS DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE



Bonjour, M **MUSTAPHA**

Votre permis de conduire est doté à cet instant  
de :

Date de naissance : **11/04/1972**

**12 points**

Je souhaite obtenir des informations sur les modalités  
de reconstitution de mon capital de points (12 points)

Je souhaite en savoir plus sur le dispositif du permis à  
points



Permis à récupération dans le 78

S.N.P.C

! RELEVÉ D'INFORMATION INTEGRAL !

DATE 30/01/2017

\*\*\*\*\*  
\* CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. \*  
\* LE FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISÉ PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU \*  
\* UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION \*  
\* DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE.\*  
\*\*\*\*\*

NUMERO DE DOSSIER :

CODE CONFIDENTIEL :

CE NUMERO DE DOSSIER ET CE CODE CONFIDENTIEL PERMETTENT UNE  
CONSULTATION DE VOTRE SOLDE DE POINTS VIA INTERNET SUR LE  
SITE : WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

NOM M :  
PRENOMS : MUSTAPHA  
EPOUSE :  
NOM USAGE :

NE(E) LE : 11/04/1972 A MEDENINE (099)  
TUNISIE

SEXE : MASCULIN

ADRESSE :

ETAT DOSSIER : VALIDE

SOLDE DE POINTS : 0

TITRE NO : 11MS98850 DELIVRE LE 20/10/2011  
PAR PREFECTURE DES YVELINES SOUS FORME DE DUPLICATA

TITRE NO : XH03417 DELIVRE LE 22/11/2004  
PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE SOUS FORME DE PRIMATA  
DECLARE PERDU LE 02/09/2008 PREFECTURE DES YVELINES

CONDITIONS RESTRICTIVES : CORRECTION/PROTECTION VISION

PERIODES PROBATOIRES : DU 08/10/2004 AU 08/10/2007

SUIVI AAC : NEANT

CATEGORIE : B  
ETAT : VALIDE  
DELIVREE PAR EXA LE 08/10/2004  
PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

CATEGORIE : AM  
ETAT : VALIDE  
DELIVREE PAR EQU LE 19/01/2013  
PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

CATEGORIE : A1  
ETAT : VALIDE  
DELIVREE PAR EQU LE 08/10/2004  
PAR SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

SOUS-PREFECTURE DE ST GERMAIN EN LAYE

PAGE : 1